

## Séjour Part'âge 2024 MFR de Cologne

La Mutualité Sociale Agricole (MSA) met en œuvre un traitement automatisé de données à caractère personnel, dénommé « Séjour Part'âge 2024 MFR de Cologne » dont la finalité est :  
Permettre à l'ANCV de contrôler que les personnes participant au séjour Part'âge 2024 sont bien éligibles au dispositif Seniors en vacances et éligibles aux aides financières de l'ANCV.

Les informations traitées sont les suivantes :

Données d'identification : - nom, prénom, date et lieu de naissance

Information d'ordre économique et financière : - montant des revenus imposables 2023

Données de localisation : - adresse postale

Données de santé : - notification Groupe Iso Ressources

Les données sont conservées par la Mutualité Sociale Agricole dans la limite de 60, à compter de la date de 5 ans

L'accès aux données est réservé :

MSA MPS et ANCV

Conformément aux articles 15 et suivants du Règlement Général sur la protection des données (RGPD), vous disposez - Droit d'accès : DPO de la MSA MPS

- Droit de rectification : DPO de la MSA MPS

- Droit d'opposition : DPO de la MSA MPS  
aux données qui vous concernent.

Le traitement effectué est basé sur :

-Consentement

-Contrat

Les droits précités s'exercent sur demande écrite adressée au Directeur de la MSA MPS ou à son Délégué à la Protection des Données (DPO) ou, en cas de traitement de données liées aux ressources humaines, au responsable du secteur des ressources humaines.

En cas de difficultés dans l'application des droits énoncés ci-dessus, toute personne peut également introduire une réclamation auprès de l'autorité indépendante en charge du respect de la protection des données personnelles : **Commission Nationale Informatique et Libertés (CNIL) \_ 3, Place de Fontenoy TSA \_ 80715 \_ 75334 PARIS CEDEX07**